

POL 3286 – Les États post-soviétiques
Hiver 2024
Horaire : vendredi, 15h30-18h30

OBJECTIFS

Des portes de l'Europe jusqu'aux confins de l'Asie centrale en passant par les montagnes du Caucase, les États postsoviétiques s'étendent sur une région du monde immense, qu'habitent une grande diversité de peuples. Ces pays partagent néanmoins deux importants points communs. Le premier relève du passé : c'est l'expérience partagée d'une modernisation forcée sous l'Union soviétique, dont ces pays héritent des frontières, d'institutions et, vraisemblablement, d'une certaine culture politique. Le second point commun à ces États est une constante géographique. C'est la proximité d'un puissant voisin, la Russie, qui a les moyens de faire valoir ses intérêts à travers l'ensemble de la région.

Ce cours porte sur les transformations politiques, économiques et géopolitiques des États post-soviétiques depuis la dissolution de l'Union soviétique en 1991. À cette époque, les observateurs étrangers et les réformateurs locaux semblent s'accorder sur l'impératif d'une « triple transition » : 1) De l'autoritarisme vers la démocratie, 2) De l'économie planifiée vers l'économie de marché, et 3) de l'empire vers l'État-nation. Aujourd'hui, près de trente ans plus tard, le bilan est hautement contrasté. D'un point de départ commun, ces États ont évolué selon des trajectoires divergentes, qui font de l'espace post-soviétique une aire particulièrement propice à l'étude de la politique comparée. Entre l'autoritarisme consolidé du Turkménistan et les expériences démocratiques des États baltes, entre la posture pro-russe du Bélarus ou du Kazakhstan et l'hostilité antirusse de l'Ukraine, on observe une diversité de situations et de stratégies que ce cours propose d'éclairer. Plus largement, il s'agit d'analyser ces situations particulières à la lumière des tendances générales qui se dessinent : le renforcement autoritaire, la permanence de l'économie informelle et la dualité géopolitique entre la Russie et les autres grandes puissances.

Ce cours a pour objet l'ensemble des États post-soviétiques : le Bélarus, l'Ukraine, la Moldavie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Turkménistan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, et la Russie. Parmi ces pays, certains font l'objet de séances spécifiques, tandis que d'autres sont abordés dans le cadre de séances consacrées à des questions transversales. Cela étant, la Russie a un statut quelque peu particulier au sein de ce cours : elle n'est pas étudiée pour ses dynamiques politiques propres (qui font l'objet d'autres cours) mais pour son rôle déterminant à l'égard de son ancien empire. Dans cette perspective, la guerre en Ukraine, qui marque l'actualité politique récente des États post-soviétiques, sera abordée à travers une approche comparative vis-à-vis d'autres conflits survenus dans la région, et non pas sous l'angle des théories des relations internationales, ou des dynamiques de la politique étrangère russe.

PÉDAGOGIE

Il s'agit d'un cours magistral, enrichi par des discussions en petits groupes (évaluées, voir ci-après). La plus grande partie de chaque séance consiste en un exposé du chargé de cours visant à introduire les clés

de compréhension et à les illustrer à partir de cas tirés de la politique des États post-soviétiques. L'usage du Powerpoint est limité à une fonction de support visuel (cartes, graphiques, images, vidéos, etc.).

Il n'y a pas de manuel obligatoire pour le cours. Les textes à lire pour chaque séance sont obligatoires sauf indication contraire. Toutes les lectures obligatoires sont disponibles en format électronique sur le site des bibliothèques de l'UdeM (<https://bib.umontreal.ca/>). Les lectures suggérées – mais non obligatoires – se trouvent également sur le site des bibliothèques de l'UdeM, ou directement via Internet en accès libre.

Anglais : Les textes à l'étude sont majoritairement en anglais ! La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire pour suivre le cours.

ÉVALUATION

- Recherche bibliographique : 3 x 5%. L'exercice consiste à trouver trois (3) articles *scientifiques*, en français ou en anglais, pour trois séances différentes du cours. L'objectif est de trouver des articles pertinents et relativement récents qui pourraient potentiellement remplacer les lectures obligatoires de la séance du jour. Chaque article retenu doit être accompagné d'une liste d'articles pertinents (4-6) consultés et d'une justification du choix du « gagnant » (max. 250 mots). Les étudiant.es remettront leurs propositions respectives sur Studium au plus tard à midi, le lundi suivant la séance choisie. Les recherches bibliographiques ne peuvent pas être effectuées la même semaine durant laquelle l'étudiant.e fait sa présentation orale (voir le point d'évaluation suivant).
- Présentation en classe : 15%. La dernière heure de chacune des séances (hormis la première) sera consacrée aux présentations en équipe des étudiant.e.s suivies de discussions en classe. Deux présentations d'une vingtaine de minutes chacune, accompagnées d'une discussion en classe, sont prévues pour chaque séance de cours. Ces présentations servent à compléter les lectures obligatoires ou à approfondir la thématique du cours avec des études de cas. Un choix de thématiques/cas est listé dans la section « Calendrier et lectures par séances » ci-après. La distribution des présentations sera établie en classe. Un.e étudiant.e ne peut pas effectuer sa présentation la même semaine qu'une recherche bibliographique. En fonction du nombre d'inscrits, les équipes devraient être composées de 2 ou 3 étudiant.e.s. Les présentateurs.rices auront une note de groupe sur un total de 15%.
- Examen intra : 30%. Examen de mi-session en classe, composé de deux questions à développement long, à choisir parmi trois (trois pages par réponse). Les questions visent à comparer les institutions et régimes de certains États post-soviétiques à partir des lectures obligatoires et des concepts présentés en classe.
- Examen final : 40%. Examen en classe d'une durée de trois heures (le 19 avril 2024 de 15h30 à 18h30, dans la salle du cours), portant sur l'ensemble de la matière du cours, et plus particulièrement, sur ce qui a été vu depuis l'examen intra. L'examen comporte deux questions comparatives parmi un choix de trois (2 pages par réponse) et une question d'analyse de cas parmi un choix de deux (3 pages par réponse).

Résumé des pondérations :

- Recherche bibliographique : 15%
- Présentation en classe : 15%
- Examen intra : 30%
- Examen final : 40%

PLAN DE COURS

Le cours est organisé en quatre sections. La première partie porte sur les conditions géographiques et historiques de l'émergence des États post-soviétiques. Les trois parties suivantes abordent les différents aspects de la « triple transition » que ces États étaient réputés mener à bien : les transformations politiques, les transformations socioéconomiques, et l'affirmation nationale. Cette dernière est examinée sous l'angle du repositionnement géopolitique à l'égard de la Russie.

Première partie : Introduction

- 12 janvier 2024 : Géographie humaine et politique
- 19 janvier 2024 : Intégration et désintégration soviétique

Deuxième partie : Transformations politiques

- 26 janvier 2024 : Théories de la démocratisation et des régimes politiques
- 2 février 2024 : Démocraties consolidées : les pays baltes
- 9 février 2024 : Régimes hybrides : Géorgie, Moldova et Ukraine
- 16 février 2024 : Une dictature en Europe : le Bélarus
- 23 février 2024 : Clanisme et sultanisme : Azerbaïdjan et Asie centrale
- 1^{er} mars 2024 : Examen intra

8 mars 2024 : Période d'activités libres : pas de cours

Troisième partie : Économies et sociétés

- 15 mars 2024 : Réformes économiques et politiques de connivence

Quatrième partie : Géopolitique et affirmation nationale

- 22 mars 2024 : La politique étrangère des États de « l'étranger-proche » vis-à-vis de la Russie

29 mars 2024 : jour férié (vendredi saint) : pas de cours

- 5 avril 2024 : L'Asie centrale, entre Chine et Russie
- 12 avril 2024 : L'Ukraine, entre Europe et Russie
- 19 avril 2024 : Examen final

Calendrier et lectures par séances

Première partie : Introduction

Séance 1 – 12 janvier 2024 – Géographie humaine et politique

Pas de lecture obligatoire

Lecture suggérée :

- Radvanyi, Jean. 2011. « L'espace post-soviétique comme champ de forces », dans Radvanyi, Jean (dir.), *Les États post-soviétiques; Identités en construction, transformations politiques, trajectoires économiques*, Paris, Armand Colin.

Séance 2 – 19 janvier 2024 – Intégration et désintégration soviétiqueLectures obligatoires :

- Bunce, Valerie. 1999. « The Collapse of Socialism and Socialist States », dans Bunce, Valerie, *Subversive Institutions; The Design and the Destruction of Socialism and the State*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Kotkin, Stephen. 2002. « Trashcanistan. A Tour through the Wreckage of the Soviet Empire ». *The New Republic*, 15 avril 2002, pp. 26-38.

Sujet des présentations orales :

- Politiques des nationalités et des minorités ethniques en URSS
- La Communauté des États indépendants (CÉI) : une coquille vide ?

Deuxième partie : Transformations politiques**Séance 3 – 26 janvier 2024 – Théories de la démocratisation et des régimes politiques**Lectures obligatoires :

- Hale, Henry E. 2005. « Regime Cycles: Democracy, Autocracy, and Revolution in Post-Soviet Eurasia ». *World Politics* 58 (n°1), pp.133-165.
- Gill, Graeme. 2017. « Chapter 3: Trajectories of Political Development in the Post-Soviet States », dans Fish, Steven ; Gill, Graeme & Milenko Petrovic (dir.), *A Quarter Century of Post-Communism Assessed*, Basingstoke, Palgrave MacMillan.

Sujet des présentations orales :

- Parlementarismes comparés : l'Estonie (ou la Lettonie) et la Géorgie (ou l'Arménie)
- Présidentialismes comparés : la Biélorussie et le Kirghizistan

Séance 4 – 2 février 2024 – Démocraties consolidées : les pays baltesLectures obligatoires :

- Kesa, Katerina. 2011. « Estonie : une représentation du monde singulière, postsoviétique et européenne ». *Anatoli 2; De l'Adriatique à la Caspienne. Territoires, Politique, Sociétés* : pp.63-77.
- Panov, Sergueï. 2004. « Discours nationaliste et politique linguistique en Lettonie indépendante ». *Mots ; Les langages du politique* 74 : pp.125-135.

- Radvanyi, Jean. 2011. « La Lituanie », dans Radvanyi, Jean (dir.), *Les États post-soviétiques; Identités en construction, transformations politiques, trajectoires économiques*, Paris, Armand Colin.

Sujet des présentations orales :

- Relations entre l'État et l'Église dans les pays baltes de 1991 à aujourd'hui
- Souveraineté numérique et E-gouvernement : le cas de l'Estonie

Séance 5 – 9 février 2024 – Régimes hybrides : Géorgie, Moldova et Ukraine

Lectures obligatoires :

- Aliyev, Huseyn. 2017. « Chapter 4 – Georgia: Reforming an Informal State into a Hybrid Regime », dans Aliyev, Huseyn : *When Informal Institutions Change. Institutional Reforms and Informal Practices in the Former Soviet Union*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- Ross Smith, Nicholas. 2017. « Ukraine's Democratisation Path Post-Orange Revolution: Examining the Internal and External Impediments to Successful Democratic Reform in Ukraine », dans: Fish, Steven ; Gill, Graeme & Milenko Petrovic (dir.), *A Quarter Century of Post-Communism Assessed*, Basingstoke, Palgrave MacMillan.
- Van Meurs, Wim. 2015. « Moldova : Nested Cases of Belated Nation-Building ». *Revue d'études comparatives Est-Ouest* 46 (n°1): pp.185-209.

Sujet des présentations orales :

- Les révolutions de couleur en Géorgie (2003) et en Ukraine (2004-05)
- *Sujet 2 à venir*

Séance 6 – 16 février 2024 – Une dictature en Europe : le Bélarus

Lectures obligatoires :

- Goujon, Alexandra. 2002. « Le « loukachisme » ou le populisme autoritaire en Biélorussie ». *Politique et Sociétés* 21 (n°2) : pp.29-50.
- Marples, David R. 2021. « Changing Belarus ». *Canadian Slavonic Papers* 63 (n°3-4): pp. 278-295.

Sujet des présentations orales :

- Opposition politique et répression au Bélarus de 1991 à aujourd'hui
- Les manifestations de 2020-21 Au Bélarus et leurs conséquences sur le régime

Séance 7 – 23 février 2024 – Clanisme et sultanisme : l'Azerbaïdjan et l'Asie centrale

Lectures obligatoires :

- Avioutskii, Viatcheslav. 2007. « Les clans en Azerbaïdjan ». *Le Courrier des pays de l'Est* 1063 (n°5) : pp. 67-79.
- Collins, Kathleen. 2002. « Clans, Pacts, and Politics in Central Asia ». *Journal of Democracy*, 13 (n°3): pp.137-152.

- Laruelle, Marlène & Peyrouse, Sébastien. 2006. *Asie centrale, la dérive autoritaire; Cinq républiques entre héritage soviétique, dictature et islam*, Paris, Autrement (*Extraits – sur Studium* : « Chapitre 4 : Gérer la diversité : Majorité, minorités et factionnalisme », pp.76-93).

Sujet des présentations orales :

- Sultanisme et culte de la personnalité au Turkménistan
- Comment expliquer la longévité de la dynastie Aliev en Azerbaïdjan ?

Séance 8 – 1^{er} mars 2024 – Examen intra en classe

8 mars – Période d'activités libres

Troisième partie : Économies et sociétés

Séance 9 – 15 mars 2024 – Réformes économiques et politiques de connivence

Lectures obligatoires :

- Appel, Hilary & Orenstein, Mitchell A. 2016. « Why Did Neoliberalism Triumph and Endure in the Post-Communist World? ». *Comparative Politics* 48 (n°3) : pp.313–331.
- Bolesta, Andrzej. 2022. « From socialism to capitalism with communist characteristics: the building of a post-socialist developmental state in Central Asia ». *Post-Communist Economies* 34 (n°1): pp.71-98.
- Huss, Oksana. 2023. « Continuity and Change of the Social Contract in Ukraine: The Case of Contested Anti-Corruption Policies ». Dans Madlovics, B & Magyar B : *Ukraine's Patronal Democracy and the Russian Invasion*. Vienne : Central European University Press.

Sujet des présentations orales :

- Le poids économique des diasporas dans l'espace post-soviétique (hors diaspora russe)
- Oligarchies comparées dans l'espace post-soviétique (hors oligarchie russe)

Quatrième partie : Géopolitique et affirmation nationale

Séance 10 – 22 mars 2024 – La politique étrangère des États de l'« étranger-proche » vis-à-vis de la Russie

Lectures obligatoires :

- Chioni Moore, David. 2001. « Is the Post- in Postcolonial the Post- in Post-Soviet? Toward a Global Postcolonial Critique ». *PMLA* 116 (n°1): pp. 111-128.

- Delcour, Laure. 2016. « Le processus de réforme des États postsoviétiques : politiques et interactions de l'Union européenne et de la Russie dans leur voisinage commun ». *Revue russe n°46 : Présences russes dans le monde du XXIe siècle* : pp.67-76.
- Marat, Erica & Engvall, Johan. 2022. « Former Soviet States Are Distancing Themselves From Their Old Imperial Master ». *Foreign Policy: Argument*. En ligne : <https://foreignpolicy.com/2022/05/10/soviet-imperialism-colonialism-ukraine-kazakhstan-georgia-moldova/> (consulté le 11 décembre 2023).

Sujet des présentations orales :

- Politique étrangère des pays baltes entre UE, Russie, et OTAN
- Les pays du Sud-Caucase face à la Russie : résistances et coopérations

29 mars – Jour férié (vendredi saint)

Séance 11 – 5 avril 2024 - L'Asie centrale, entre Chine et Russie

Lectures obligatoires :

- Freeman, Carla P. 2018. « New strategies for an old rivalry? China-Russia relations in Central Asia after the energy boom ». *The Pacific Review* 31 (n°5): pp. 635-654.
- Kazantsev, Andrei ; Medvedeva, Svetlana ; Safranchuk, Ivan. 2021. « Between Russia and China : Central Asia in Greater Eurasia ». *Journal of Eurasian Studies* 12 (n°1): pp. 57-71.

Sujet des présentations orales :

- Politique étrangère des « -Stan » avec la Chine : nouvelles routes de la Soie et au-delà
- Les conflits liés à l'eau en Asie centrale : causes et conséquences

Séance 12 – 12 avril 2024 - L'Ukraine, entre Europe et Russie

Lectures obligatoires :

- Götz, Elias. 2016. « Russia, the West, and the Ukraine crisis: three contending perspectives ». *Contemporary Politics* 22 (n°3) : pp. 249-266.
- Barkawi, Tarak. 2022. « War and decolonization in Ukraine ». *New Perspectives* 30 (n°4): pp.317-322.
- Shyrokykh, Karina. 2018. « The Evolution of the Foreign Policy of Ukraine: External Actors and Domestic Factors ». *Europe-Asia Studies* 70 (n°5): pp.832-850.

Sujet des présentations orales :

- L'évolution du soft power de l'Ukraine vis-à-vis de l'UE, avant et après février 2022
- Les acteurs transnationaux de la guerre en Ukraine (2014-2024)

Séance 13 – 19 avril 2024 – Examen final

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 8 janvier et se termine le 30 avril 2024 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagiat peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences

humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.
